



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## économies d'énergie

Question écrite n° 75411

### Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie, aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation sur l'avantage d'utilisation des ampoules fluocompactes. Si celles-ci étaient auparavant onéreuses, elles sont désormais très bon marché et sont rentables presque immédiatement par rapport aux ampoules à incandescence. Or il se vend 8 millions des premières contre 280 millions des dernières. Outre la rentabilité, pour le consommateur, ces ampoules permettent de réduire considérablement la facture énergétique nationale. Il lui demande ce qui pourrait être entrepris pour rendre les consommateurs moins méfiants vis-à-vis de ces ampoules et si l'Etat envisage de rendre l'utilisation de ces ampoules quasi obligatoire en France.

### Texte de la réponse

La réponse à la question écrite n° 73611 du 4 mars 2002, posée au ministre délégué à l'industrie, aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation, parue au Journal officiel du 15 avril 2002 apporte les éléments d'information sollicités dans cette nouvelle question.

### Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75411

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** industrie, PME, commerce, artisanat et consommation

**Ministère attributaire :** industrie, PME, commerce, artisanat et consommation

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 avril 2002, page 1971

**Réponse publiée le :** 6 mai 2002, page 2411